

---

## Arrêtés de nomination d'institutrice.

**Numéro d'inventaire** : 2008.03726 (1-16)

**Type de document** : texte ou document administratif

**Date de création** : 1970

**Description** : Feuilletts pré imprimés et complétés à l'encre ou au stylo.

**Mesures** : hauteur : 215 mm ; largeur : 138 mm

**Notes** : Arrêtés de nomination de Mme Dehurtevent-Pont, entre 1939 et 1970.

**Mots-clés** : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière** : Élémentaire

**Niveau** : non précisée

**Nom du département** : Pas-de-Calais

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 17 pages

INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

NOMINATION  
à titre provisoire

Arras, le 31 AOUT 1967 196

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE DU PAS-DE-CALAIS

à M<sup>me</sup> Dehurtevent - Pour

à Arras Rue de  
Cambrai

rectoral  
titulaire  
stagiaire  
remplaçant

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté de ce  
jour, je vous ai déléguée dans les fonctions d'institutrice  
à l'école d'g.  
de Amas Marchand en remplacement  
de M Bucquet - Houin

Je vous prie de m'accuser réception du présent avis de  
nomination par retour du courrier et de vous rendre à  
votre poste pour le 15-9-67

Le procès-verbal ci-contre devra m'être adressé, dûment  
rempli, le jour même de votre installation.

L'Inspecteur d'Académie,  
Pour l'Inspecteur d'Académie  
l'Inspecteur adjoint,



*Académie*

N. B. — Si vous avez à subir les épreuves pratique et orale du C. A. P.,  
vous devrez en aviser votre Inspecteur primaire dès votre installation.



## INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 7 OCT 1943 194

L'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais

à M. Dehertevant - Pont

à

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté de ce jour, je vous ai délégué dans les fonctions d'institut <sup>stagiaire</sup> ~~rice~~ <sup>intérimaire</sup> à l'École de Moyelles Godault (Godault) en remplacement de M. pr. exercer à Isbergues P. à Balques

Je vous prie de m'accuser réception du présent avis de nomination par retour du courrier et de vous rendre à votre poste pour le 1<sup>er</sup> OCT 1943

Le procès-verbal ci-joint devra m'être adressé, dûment rempli, le jour même de votre installation.

L'Inspecteur d'Académie,



N. B. — Si vous avez à subir les épreuves pratique et orale du C. A. P., vous devrez en aviser votre Inspecteur primaire dès votre installation.



## INSPECTION ACADÉMIQUE DU PAS-de-CALAIS

## NOTE DE SERVICE

à M<sup>me</sup> Dehustement Pont  
à Heberg.

Par décision de ce jour, je vous ai délégué dans les fonctions d'intérimaire pour assurer provisoirement le service de la classe de M<sup>me</sup> Aukemoine  
Institutrice. à Heberg. (Pont à Boquel).  
Ecole g.

Lorsque le titulaire de l'emploi rentrera, vous serez automatiquement relevé et vous aurez à m'aviser (ainsi que votre Inspecteur Primaire) de la date à laquelle vous aurez cessé votre travail.

Vous me ferez aussi connaître, en me rappelant votre adresse personnelle que vous restez ou ne restez pas à ma disposition pour occuper tout emploi que je pourrais vous attribuer par la suite.

Arras, le 30/9/41

L'Inspecteur d'Académie

W. Taubert

